



Extraits des échanges du 14 octobre et du 20 décembre 2019 :

Groupe << Règlement >>

- Application des règles de sécurité Amateurs jusqu'au niveau Pro 2 (fourchette de temps avec 1 point par seconde d'avance, 10 points si dans le temps avec un refus, éliminé si moins de 45% au dressage, plus de 16 points CSO éliminatoires...)
- Qualification épreuves : Créer 2 groupes parmi les licences Pro en fonction de l'expérience des cavaliers. Les conditions de qualification sont plus dures suivant l'expérience. (Type FEI A/B/C/D)
Exemple : Les cavaliers qualifiés niveau Pro 2 avec moins de 5 chevaux doivent se requalifier pour chaque nouveau couple suivant des règles plus strictes. Les cavaliers de 25 ans et moins sont obligatoirement du groupe B.
- Qualification niveau supérieur uniquement pour les couples sans pénalités sur le cross (car on intègre la fourchette)
- Après deux éliminations recourir le niveau inférieur sans pénalités
- Prise de licence Pro : retirer ou durcir la passerelle des cavaliers de CSO qui peuvent prendre une licence PRO CCE avec seulement 2 Pro 2 GP CSO. (ART4.1 Page 10). Exemple : augmenter à Pro 1, classé dans le 1^{er} quart.
- Sur le parcours de cross niveau Club /Poney: possibilité d'intégrer un obstacle mobile type CSO. L'objectif est d'apprendre aux cavaliers à ralentir et soigner un saut type « verticale », sans aucun risque. C'est une préparation pour les niveaux supérieurs. Pénalité : 4 points (Mise en place : barre de 10cm diamètre, taquet plus profond, palanque...)
- Reconnaissance officielle à réintégrer (exemple : obligatoire sur circuit Club, Poney/ Championnats Régionaux...). Objectif pédagogique pour former les cavaliers/enseignants...
- Systèmes Mim's et Pin's. La majorité du groupe est pour une application des pénalités en épreuves nationales comme en International. Avec en parallèle une optimisation de l'utilisation du système. Si on n'est pas sûr du système pour le moment, pourquoi pas une pénalité de 4 points ? Même si il y a une petite marge d'erreurs, une grosse faute dont le système évite la chute du cavalier DOIT ETRE SANCTIONNEE.
Deux systèmes enclenchés sur un même parcours = élimination.
- Mise en place d'un dispositif d'avertissements plus opérationnel pour Monte Inadaptée ou Imprudente.
Il peut être délivré par tous officiels présents sur le terrain. Il est automatique pour tous les critères FEI de monte dangereuse + critères FFE (exemple : en dessous de la fourchette de 15s)
Cet avertissement n'entraîne pas de pénalités supplémentaires pour le couple, mais suspend son résultat qualificatif pour le niveau supérieur.
Des sanctions sont données si 2 avertissements donnés par deux officiels différents sur 2 compétitions (obligation de redescendre de niveau, ...)
Après deux parcours sans avertissements le couple perd son avertissement.
- Développement informatique : bilan de performance cavalier. Chaque cavalier de CCE peut accéder à ses statistiques (nombre de parcours, nombre de sans faute, nombre d'éliminations, nombre de chutes...), qu'il peut comparer à une moyenne nationale. Objectif : encourager les cavaliers à améliorer leurs stat, et surtout faire prendre

conscience aux « dangereux » qu'ils le sont. Outils pour aider les officiels à identifier les cavaliers cibles, à surveiller (idem FEI).

Même système pour les chevaux.

- Intégrer un représentant des cavaliers à partir de Pro2. Il est l'interlocuteur des officiels.

- Commissaire au paddock : systématiser un contrôle matériel sous forme « check liste », avec vérification plus systématique des protections.

- Rapport de chutes systématique sur les épreuves nationales.

A partir de deux chutes cavalier dans les 6 mois un mail leur est envoyé demandant des explications et les rapports de chutes sont étudiés par la commission CCE qui peut appliquer des sanctions.

Même dispositif pour les chevaux.

- Problème de l'emplacement du paddock → l'éloigner du parcours pour éviter de distraire les chevaux

Groupe << Officiel de Compétition >>

La réflexion a surtout été orientée vers les chefs de piste.

Les recommandations

1. Pour les chefs de piste exiger les formations dès le niveau club, car actuellement aucune formation n'est obligatoire pour ce niveau.
2. Avoir obligatoirement une personne référente, autre que le ou les juges, pour contrôler et vérifier sur tous les niveaux de compétition, le bon déroulement de l'ensemble du concours en dehors du Dressage. Ce serait un rôle de délégué technique. Il serait créé sur 2 niveaux :
 - National
 - National Elite
3. Réadapter le tableau de qualifications minimales dans le règlement pour les juges et chefs de piste.
4. Définir les prérogatives de chaque officiel de compétition :
 - Chef de piste
 - Juge
 - Délégué Technique : nouveau statut
 - Commissaire au paddock : à imposer dans tous les niveaux d'épreuves.
 - Commissaire aux obstacles (s'appuyer sur le document établi par la Ligue Equestre Wallonie Bruxelles)
5. Référencer plus précisément les causes d'élimination en précisant si c'est :
 - Par rapport à un obstacle
 - Ou autres

Ceci en complétant le Fences report par un report informatique.

A partir de 25% d'éliminés, le chef de piste devra faire un rapport avec un retour à la Fédération.

6. Recommander les formations tous les ans et obligatoire tous les deux ans pour tous les niveaux.
 - Faire un QCM de règlement avant le jour de la formation qui sera non validant.
 - Faire un QCM de validation en fin de formation pour toute promotion.

Pour le niveau club, les formations sont faites dans les régions ou les départements, elles doivent être théoriques et pratiques.

A partir de candidat national, mise en place d'évaluation positive (avis) effectué par les chefs de piste référents.

Mettre en lien, l'évolution du tableau de cursus de formation proposée en parallèle.

Les outils à mettre en place pour l'évolution de la formation :

- Créer une liste d'évaluateurs chefs de piste
- Créer une liste de formateurs de formateurs ou de directeurs de cours pour harmoniser les formations en région.

- Faire une réunion pour ces formateurs.
 - Créer une vidéothèque sur des cas précis sur le jugement, les prises de décision, la construction des piste....
 - Créer une base de données de photos et de vidéos.
 - Faire des QCM par niveau.
7. Repenser le tableau des découpages des officiels pour les chefs de piste :
- Supprimer le niveau candidat national Elite
 - National Elite : Pro 3 – Amateur Elite - As poney Elite.
 - National : Am 1 – Pro 4 – As poney 1
 - Candidat National : Am 4,3,2 – As poney 2 – Club Elite.
 - Club : Tous les autres niveaux clubs et Poneys.
8. Amélioration de la communication entre les officiels en rendant obligatoire l'utilisation des talky walky.

Préconisation pour les comportements :

Création d'un dépliant : Code de conduite des officiels de compétition

Création d'un dépliant : Gestion de la situation de crise

Création d'un dépliant : Note d'informations pour les commissaires aux obstacles.

Proposition du « Devenez Chef de Piste CCE » :

	PROMOTION			MAINTIEN	
	Pratique		Théorie		Validation
	Module Technique	Module Formation			
	Dans les 2 dernières années				
Club Epreuves Club et Poney sauf Club Elite				L'enregistrement sur une DUC entraîne l'enregistrement informatique du statut	
Candidat National Club Elite, As Poney 2 Am 4, 3, 2 Etre chef de piste Club		Avoir suivi 3 formations pratiques avec 2 chefs de piste différents de niveau National minimum avec avis favorable.	Avoir suivi un cours labellisé FFE	1. Constitution du dossier 2. Envoi du dossier complet au CRE 3. Validation par le CRE entraînant l'enregistrement sur les listes FFE 4. Convocation par la FFE à l'examen évalué par un chef de piste international	
National Am 1, Pro 4, As Poney 1 Etre Candidat National depuis 3 ans	Avoir été Chef de Piste de 2 concours comportant des épreuves Amateur 2 ou As poney 2	Avoir suivi 3 formations pratiques avec 2 chefs de piste différents de niveau National minimum avec avis favorable.			
National Elite Pro 3, 2, 1 Am Elite As Elite Poney Etre National depuis 3 ans	Avoir été Chef de Piste de 4 concours comportant des épreuves Amateur 1, Pro 4 ou As poney 1	Avoir suivi 3 formations pratiques avec 2 chefs de piste différents de niveau National Elite ou International avec avis favorable sur 4 concours (2 différents au moins), comportant au minimum une épreuve de niveau Pro 1 ou Pro Elite ou CC14*.			

***Formation pratique** : Suivre un Chef de Piste sur l'élaboration des parcours de cross et le suivi de la compétition. Le candidat écoute, échange et agit avec le référent qui lui délivre une attestation avec avis favorable ou non à sa promotion.

Groupe << Equipement >>

▪ **Domaine médical**

- Le médecin doit être sur les compétitions du début à la fin. De ce fait, un cross ne doit pas démarrer sans un médecin en présence et prêt à intervenir.
- Le nom de ce médecin ainsi que son numéro de téléphone doivent obligatoirement figurés sur les affichages officiels de compétition. (L'importance de responsabiliser le corps médical a été souligné).
- Une convention doit être signée entre l'équipe médical du concours et le CHU le plus proche avant chaque concours pour faciliter les interventions en cas de nécessité.
- Le corps médical doit être compétent et disposer des moyens minimums adaptés. Pour ce faire, plusieurs propositions concrètes ont été proposées :
- Un audit pourrait être réalisé par la fédération pour recenser les médecins compétents et investis dans la sécurité en équitation, plus particulièrement pour le concours complet. À l'issue de cet audit, une liste des médecins de concours pourrait être établie. Ces médecins pourraient contribuer à la formation de futurs médecins spécialisés pour nos concours complets (les docteurs Fournier et Godfroy se portent déjà volontaires).
- La fédération pourrait mettre à disposition des médecins de concours complet un package médical minimum nécessaire. L'idée d'une mutualisation des ressources a été mise en avant pour limiter le coût financier.
- Enfin, un cavalier qui a subi un TC ne doit pas : ni continuer sa compétition ; ni se réengager en compétition sans la validation d'un des médecins spécialisés reconnus par la fédération (réf audit / on pourrait imaginer 2/3 médecins par CRE). L'utilisation du compte FFE compet pour réguler a été proposé.

▪ **Équipement du cavalier**

- Casque

Il a été discuté que les casques actuels normé CE correspondent à la discipline et aux risques qu'elle représente.

Il y a avant tout un travail à faire sur le contrôle (réf dernière partie) et sur la communication. Il y a un travail d'éducation et d'informations à faire auprès des acteurs du milieu et aussi du grand public pour déjouer les préjugés (réf intervention du Dr Fournier du matin : ex : un casque doit casser ...)

Cela n'empêche pas qu'il faut continuer dans la R&D à propos du casque. L'idée d'un rapprochement avec le monde des courses (l'union fait la force) a été proposé.

L'idée aussi d'avoir des gens spécialisés (par exemple un duo cavalier / médecin) pour assister aux réunions sur les normes européennes des casques a été proposée. Marine Caudal mit en avant le fait que les personnes présentes lors de ces réunions n'étaient pas des « hommes du terrain ».

Enfin, il a été rappeler l'importance de prendre du recul dans l'utilisation des nouvelles technologies.

- Protection de la nuque

À ce jour, aucune technologie ni aucun équipement n'existe pour protéger cette partie du corps du cavalier.

Cependant, deux points majeurs peuvent améliorer et renforcer la protection des nuques des cavaliers :

- 1- Une bonne musculature et une bonne hygiène de vie
- 2- L'apprentissage de la chute

C'est donc un travail de communication/sensibilisation et de formation des cavaliers qui doit être réalisée.

- Gilet de cross

Il a été souligné le fait que certains gilets de cross semblent « trop light » pour la pratique du cross en compétition. Pour rappel, le gilet de cross doit être à la bonne taille (réf partie contrôle), protéger le dos et le thorax.

Peut-être le gilet de cross « label 3 » pourrait devenir obligatoire.

Il a été aussi proposé de réaliser une étude des différents gilets de cross disponibles sur le marché afin de sensibiliser les cavaliers sur l'utilisation des gilets de cross adaptés (après évaluation par le comité de sécurité).

Le débat sur l'air bag reste ouvert.

- **Équipement du cheval**

L'utilisation des cardios a été soulevée. L'idée proposée est de mettre en place une période de test pour voir les avantages et les dérives mais aussi l'efficacité de cette nouvelle technologie.

A été évoqué aussi la sensibilisation qui devrait être faite aux cavaliers sur l'importance d'avoir une selle adaptée à son cheval. On minimise trop les impacts qu'a la selle / la longueur des étriers sur l'équilibre du cavalier et donc potentiellement sur son risque de chute.

- **Contrôle des équipements**

Limité à 5/6 le nombre de chevaux sur un paddock. Cela permettra entre autres aux chefs de piste de vérifier le matériel du cheval et des cavaliers.

Production d'une checklist du chef de piste

Production d'une charte sur l'honneur « utilisation d'un matériel en état » signé par le cavalier en échange de ses dossards (cette charte pourrait être développée avec des phrases impactantes relatives au bon comportement du cavalier/son bon entraînement et celui de son cheval/...).

Groupe << Communication >>

- OBJECTIF : Sensibiliser les acteurs du milieu équestre vis à vis de la sécurité / Appel à la vigilance
- CIBLES : Grand public, Cavaliers, Enseignants, Propriétaires, Grooms, Accompagnateurs, Entourage, Enfants... Tous âges, mais en particuliers les adultes puisque finalement les enfants font moins attention à la signalétique, ce sont leurs parents et leur entourage chargé(s) de leur transmettre les avertissements
- OÙ : Partout : Dans les centres équestres, sur les terrains de concours, dans les écuries de compétition, ville? internet, médias, magazines...
- QUAND : Maintenant à court terme, et continuer sur du long terme
- COMMENT : Tous les supports adéquats : (PRINT) les affiches, livrets, stickers, médias, objets dérivés (DIGITAL) internet, vidéos, témoignages (ORAUX) Entretiens, Réunions, évènements
- 3 CHAMPS D'ACTION :
 - *PRÉVENTION AU QUOTIDIEN : ENVIRONNEMENT (PAS DE BANALISATION, RESPECT DU RÈGLEMENT, ENVIRONNEMENT, PRÉCAUTION VIS À VIS D'UN ÊTRE VIVANT)
 - *HYGIÈNE DE VIE : CAVALIER (ALCOOL/ DROGUES, FATIGUE, PRÉPARATION PHYSIQUE ET MENTALE, APTITUDE MÉDICALE...)
 - *L'ANIMAL : CHEVAL (BIEN ÊTRE ANIMAL, ADAPTATION À LA DISCIPLINE ET AU NIVEAU D'ÉPREUVE, FORMATION)
- BASELINE / SIGNATURE : #SÉCURITÉTOUSCONCERNÉS (L'EMPREINTE DU MOUVEMENT QUI DOIT ÊTRE APPOSÉE SUR TOUS LES SUPPORTS ET CAMPAGNES À DÉVELOPPER)
- SLOGAN : À TROUVER SELON CHAQUE CAMPAGNE (LE SLOGAN EST ÉPHÉMÈRE, IL DOIT CONVAINCRE ET ÊTRE MARQUANT ET ACCROCHEUR, INTERPELLER EN ADÉQUATION AVEC LA CAMPAGNE)

1 CRÉER UN LOGO :

- Créer une identité visuelle autour du slogan «sécuritétousconcernés» : choisir une typographie bien définie qui sera appliquée sur tous les supports + un symbole simple qui servira de logo pour affirmer l'identité du mouvement et sa concrétisation. Il peut très bien être lié au logo FFE pour montrer son appartenance, détourner le logo FFE ou simplement ajouter la phrase en dessous de FFE
- L'idée est de développer une empreinte comme une marque pour accroître la visibilité et donc l'impact du mouvement. Il faut commencer fort avec un logo bien défini pour annoncer de la nouveauté, du changement, c'est ce qui va attirer les medias qui sont tous à la recherche du scoop ou de l'info inédite, et plus cela aura l'air nouveau et important, plus ils relayeront l'information, ce qui est bénéfique pour la visibilité et l'impact encore une fois.

2 METTRE EN PLACE LA COMMUNICATION PÉDAGOGIQUE DE BASE

- Pour ensuite pouvoir sortir des sentiers battus et mettre en place une communication plus marquante, il faut déjà instaurer les bases. Des bases logiques mais négligées. Il faut mâcher le travail de réflexion et apporter une conscience. Tant que ce n'est pas écrit ou qu'il n'y a pas de règle, on se cache derrière une excuse au dépend de sa propre santé/sécurité, la société actuelle est ainsi. Exemple « 5 fruits et légumes / jour » / «Boire ou conduire il faut choisir»
- L'idée ici est de traiter l'information au premier degré. Sur un ton pédagogique. Les dépliants sont des supports assez adaptés à cette communication, avec les bons gestes à adopter, les bons réflexes, nous pouvons aborder 3/4 sujets par champ d'action (9 à 12 pages/vignettes). Pour la forme, un type de data design ou infographie est assez adaptée. Eventuellement créer quelques affiches également, plutôt à placer dans les écuries à titre informatif que d'en faire une réelle communication qui n'est pas assez poignante, je pense. A plus long terme on peut également décliner des objets pour les enfants par exemple (jeux de cartes avec les bons gestes et réflexes de sécurité, agenda avec des pages types illustrées par mois...)

3 DÉCLINER LE MESSAGE SOUS DIFFÉRENTES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION PAR LE VISUEL

- Une fois que les bases sont posées, énoncées et distribuées. Nous pouvons faire ressortir les principaux messages à travers des campagnes de communication. Pour la fréquence je ne me rends pas compte, je pense 1 par semestre. Il faudrait se renseigner à propos de la fréquence des campagnes de publicités des marques et surtout celles de la sécurité routière, la violence faite aux femmes, la protection des animaux... qui sont mes références pour des sujets graves qui touchent toutes les cibles.
 - Nous ne pourrions pas tout traiter en même temps, donc il faut reprendre qu'un thème à la fois et décliner 2/3 affiches selon le concept à travers un message qui peut être du second degré sans forcément être drôle mais c'est aussi la pertinence de l'affiche qui marquera les gens, plus le slogan est attendu et commun, moins il va interpeller le public.
 - Intervenir lors de la journée nationale de sécurité (s'il y en a une plus générale que la sécurité routière ou celle du travail) mais créer un RDV attendu pour lancer la campagne.
 - Déclinaison du logo dans différentes situations
- CASSER LA ROUTINE / PARALLÈLE AVEC LE COUPLE (LES DANGERS DE LA ROUTINE ?)
- Nous avons aussi fait un rapprochement sur les dangers de la banalisation, donc de l'habitude et la routine, l'idée de créer un parallèle avec le couple est aussi une idée de second degré
 - Une autre piste qui me semble importante est la mise en situation concrète des risques. Exemple, l'alcool diminue les temps de réaction, donc admettons que cela diminue les réflexes de 2 secondes, 2 secondes c'est 2 foulées, ça peut coûter une victoire par exemple, même sans causer un accident. Pour montrer qu'il y'a X % d'accidents donc X mortels, mais 100% d'influence négative sur la pratique / la performance / l'état physique.
- CAMPAGNE CHOC : Si il était prouvé que l'alcool entraînait des accidents aussi directement que ceux de la route nous aurions pu casser ce dicton jovial « montez bien montez plein » en l'utilisant avec des photos chocs d'accident.
- TÉMOIGNAGE DES MODÈLES DE LA DISCIPLINE Certains cavaliers ou figures de chaque discipline pourraient participer :
- Témoignages vidéo sur internet (comme un teaser pour ne pas que ce soit ennuyeux)
 - Affiches avec les habitudes de chacun pour inspirer les autres depuis la plus jeune génération
- INTERVENTIONS SUR CERTAINS CONCOURS/ CONFÉRENCES : Pourquoi ne pas organiser sur certains événements, des conférences de sensibilisation à la sécurité avec témoignages de certains cavaliers, vétérinaires... Par exemple récemment aux concours du Mans, « EQUILOGIQUE (vétérinaire) » a organisé des conférences sur les idées reçues, les gestes de santé ou alimentaires au quotidien, le rôle du cavalier et la détection précoce des lésions tendineuses... C'était nouveau et bien accueilli, intéressant à mettre en place sur les concours

Groupe << Cheval >>

- choix du cheval
 - "Le saut est dangereux, le dressage ne l'est pas." A. Nicolas
 - un cheval bon sauteur "safe", bon mental, adapté à l'objectif, l'âge et l'expérience du cavalier, monté avec une embouchure simple
 - habilitation par un pro, indépendant? Accompagné d'un coach
- Comme en division club et poney, l'amateur en cce ne doit pas être autonome. Nom d'un coach à l'engagement obligatoire. Embouchures en Amateur identique aux divisions clubs et poneys
- Habilitation, labellisation de pro? Obliger les coachs à se former tous les 2 ans.
- Education du cheval:
 - formaliser une échelle de progression
 - créer un livret de compétence pour le cheval et le cavalier afin d'aider la progression du couple
- Sur les étapes du GN et CF Amateur, Pt d'information sur le cce et différents sujets
- Labellisation de structures de cce avec terrains pour préparer les chevaux et les cavaliers.

Groupe << Cavalier >>

> création de contenus de complément de formation, ou accès facilité, communiqué sur ce qui existe :

- Tutos sur la préparation physique
- Tutos sur la préparation mentale (Visualisation, planification, technique respiratoire)
- Hygiène de vie
- Contenus et outils sur la connaissance du fonctionnement humain / Physio / Biomécanique

(avec personnalité sportive connu)

> amener à la validation d'un quiz pour accès au niveau Am 1 (niveau charnière)

> pour accès à la licence PRO

> A intégrer au règlement !

> A repasser en cas d'enregistrement de chute ou de monte dangereuse

Sujet : Hygiène de vie, connaissance technique, réglementaire, matériel, connaissance du cheval, préparation physique, préparation mentale, planification, prépa physique.

> Culture de l'équitation d'extérieure

- utilisation du Derby Cross
- Intégrer l'extérieur dans les galops
- Privilégier l'organisation des passages de galops mutualisé par les CRE / regroupement de Club

> Préparer une affiche de communication - Avant le concours - Je me prépare

- En extérieur
- Physiquement
- Sur le niveau technique

> Derby Cross

- A utiliser dans le circuit de formation : à intégrer dans les qualifications au Championnat Amateur CCE avec un coefficient moindre et un nombre limite.

> Contrôle anti-dopage, provoquer des contrôles par l'AFLD et donc les sanctions prévues par le code du sport ?

Sensibiliser par des contrôles fédéraux sur la conso d'alcool, de cannabis et sanction décidé par la commission disciplinaire car n'a plus la main des sanctions pour le Dopage > c'est uniquement l'AFLD

> Certificat médical :

- Pour les PRO certifiés de l'état physique apte à la discipline et au niveau d'épreuve

> Préparation à la chute

- À intégrer dans les galops
- Lié à la préparation physique
- Sortir la chute du Tabou
- Utilisation de la voltige, du pony games pour plus de connaissance de représentation du corps dans l'espace

> Test Physique

- Préparer un test physique à la disposition des enseignants que les cavaliers doivent valider pour le Galop 7:
 - Gainage
 - Rapidité
 - Propriété
 - Réactivité

> Qualification :

- En épreuve Pro, classé dans le 1er ¼ pour passer dans le niveau sup à la place d'épreuve terminée
- Si éliminé 2X, redescendre de niveau et courir l'épreuve inférieure sans faute au cross (aux obstacles)

> Encadrement :

- Saisir Coach à l'engagement ?

> Culture de la discipline, de la sécurité, du comportement adapté à retrouver dans la formation des cavaliers par les galops...

Production pour le 15 Janvier :

> Derby Cross

> Qualification :

- En épreuve Pro, classé dans le 1er ¼ pour passer dans le niveau sup à la place d'épreuve terminée
- Si éliminé 2X, redescendre de niveau et courir l'épreuve inférieure sans faute au cross (aux obstacles)

> Test Physique

- Préparer un test physique à la disposition des enseignants que les cavaliers doivent valider pour le Galop 7:

Pour le 15 juin :

- > création de contenus de complément de formation, ou accès facilité, communiquer sur ce qui existe:
- > amener à la validation d'un quiz pour accès au niveau Am 1 (niveau charnière)
 - > pour accès à la licence PRO
 - > A intégrer au règlement !
 - > A repasser en cas d'enregistrement de chute ou de monte dangereuse
- > Préparer une affiche de communication - Avant le concours - Je me prépare

Pour le long terme :

- > Culture de l'équitation d'extérieure
- > Encadrement : Enregistrement du coach
- > Contrôle anti-dopage, provoquer des contrôles par l'AFLD et donc les sanctions prévues par le code du sport ?
- > Certificat médical
- > Préparation à la chute
- > Culture de la discipline, de la sécurité, du comportement adapté à retrouver dans la formation des cavaliers par les galops...

Groupe << Coach >>

En raison de sa formation, de ses compétences, de son expérience, et de sa mission d'encadrement, le coach est un acteur majeur de la sécurité, les cavaliers devraient toujours pouvoir se référer à un coach.

2 QUESTIONS SE POSENT :

- La formation du coach est-elle suffisante pour assumer un tel rôle ?
- Comment inciter / obliger sa présence auprès des cavaliers ?

L'incitation/ L'obligation ? : permettre d'enregistrer le coach à l'engagement dans toutes les divisions (valable aussi pour les pros pour eux-mêmes et pour l'exemple).

Un coach est « enregistrable » dès lors qu'il est sur la liste « coach CCE ».

Pour figurer sur la liste coach CCE 3 critères :

- Diplôme d'état/ carte professionnelle
- Une spécialisation validée soit par un diplôme complémentaire type BFE ou option cce , ou par la validation d'une journée de formation annuelle (les officiels le font pourquoi pas les enseignants) organisée par les CRE.
- La signature d'une charte de l'entraîneur

A partir de janvier 2021

- . A chaque enregistrement : alerte mail au coach pour éviter les fraudes
- . Les coachs sur liste reçoivent : un guide des bonnes pratiques, un brassard coach CCE, lequel est obligatoire pour avoir accès au paddock (avec contrôle).
- . Le Guide des Bonnes Pratiques est un outil produit par la FFE pour compléter la formation des enseignants sur les thèmes développés sur les journées de formation, soit :
 - Sécurité, hygiène de vie, importance et méthode pour la reconnaissance du cross, exemplarité, règlements.
- La journée de formation pourrait aussi être proposée lors du National Enseignants sous forme d'ateliers.
- . Valoriser le BFE CCE en rajoutant des contenus liés aux facteurs de la sécurité. Permettre d'organiser des formations BFE à d'autres structures que les CRE.
- . Le tutorat : nommer un référent régional charismatique qui propose 2 reco/an « formation des enseignants », réservées à eux seuls, pour à la fois former mais aussi créer du lien, de la communication. En réservant cette formation aux coachs sans les cavaliers, on évite une gêne éventuelle, on favorise un lien « corporate », on risque moins le « vol » de client.
- . Le pack organisateur : affichage FFE envoyé aux organisateurs > « jamais sans mon coach », communication et conseils sécurité, règlements... Sous couvert de s'adresser aux cavaliers, c'est aussi un message indirect aux coachs.
- . FFE Campus : outils spécifiques de formation en ligne, avec validation permettant de permettre l'engagement en CCE uniquement après avoir répondu au Quizz sécurité.
- . Classements permanents des coachs : cumulent les points classement permanent de leurs cavaliers par division. Seuls les 3 premiers du classement apparaissent au public sur le site internet FFE pour ne pas dévaloriser les autres. Ces meilleurs coachs seront mis en valeur par une remise des prix au Gala et pourraient gagner un stage avec une star.
- . Incident : le fait d'enregistrer les coachs permet aussi de pouvoir les interpeler en cas d'incident ou de répétition d'incidents avec un de leur cavalier (monte dangereuse, chute, comportement...)

Le point difficile est l'enregistrement du coach associé à une présence sur le terrain. Est-ce que cela doit être lié ? Quelle responsabilité de l'entraîneur une fois qu'il est enregistré avec un cavalier ?

Est-ce que l'enregistrement est obligatoire ou incité ? Rendre obligatoire semble difficile et très contraignant mais sinon il faut trouver des mesures incitatives.

Groupe << Obstacles >>

1 Guide théorique

- Valider le manuel FFE du chef de piste
- Profils, "contexte" à bannir/recommander, Importance des couleurs
- Mise en forme sur le "Campus FFE", faire évoluer
- Ne se suffit pas à lui-même, il doit s'appuyer sur une mise en pratique avec conseiller expérimenté

2 "Conseillers-Contrôleurs-référents techniques"

- Constituer une liste, réunion de calage

→ Affiner/Valider les pistes avec chef de piste

- Concours > Amat 1

- Quid du financement : si pas par l'orga plus d'indépendance et d'objectivité

3 Constructeurs

→ Créer un statut du type officiel de compétition

→ Organiser une/des formation(s) annuelle(s)

- Profils, construction

- Fixation, ancrage

- Utilisation des dispositifs pin's / mim's, fixité/rigidité du support à l'impact

4 Suivi, contrôle des Chefs de pistes et constructeurs

→ Etablir un système informatique pour éditer des rapports chiffrés à la fin de chaque concours

→ Affiner les critères, zone rouge, conseil/recadrage/sanction

5 Action de promotion des dispositifs de sécurité

→ Financer à l'échelon national via un achat groupé

- Piste de financement : dossier fonds éperon porté par la FFE, Generali...

- Condition d'attribution aux organisateurs : niveau mini d'épreuves >Amat 1, participation aux formations FFE, visite référents technique, prés requis pour inscription au sein d'un circuit fédéral

6 Recherches & Développement

→ Tester des protos avec constructeurs référents actuels

→ Débuter des recherches scientifiques, ingénierie... pour dispositifs sécurité et matériaux innovants de construction

- la SHF a développé récemment le circuit PRATIC, qui permet d'habituer et tester son cheval sur différentes situations, dont l'avertissement sonores, lorsqu'il passe à côté d'une sono par exemple. est ce que le son ne serait pas une piste à exploiter ?
- Par exemple un petit micro placé à une zone bien définie un certain temps avant l'obstacle, ferait raisonner le galop du cheval (comme à l'obstacle à la phase d'appel les micros sont au pied des chandeliers) et le son éveillerait son attention, à l'approche d'un obstacle. Un test sur des chiens avait été fait à partir d'une cloche qui sonne avant de nourrir l'animal, et sa réaction au son de la cloche prouvait qu'il comprenait la corrélation entre les deux grâce au son.

→ Labelliser de nouveaux dispositifs de sécurité

- Financement initial

- Efficacité

- Coûts

Remerciements à :

C Aschard ; M Asseray ; D Bardou ; P Baudry ; G Beaudoin ; F Belz ; G Blanc ; J P Blanco ; A Boiteau ; B Bousquet ; L Bousquet ; P Boutet ; N Burtin ; D Carlile ; T Carlile ; N Carrière ; M Caudal ; P Château ; E Chavary ; S Cornut ; K Crochet ; M Denisot ; F Delaval ; S Dubourg ; JP Euriat ; P Forabosco ; E Feltesse ; G Fer ; JL Force ; Dr D Fournier ; L Gallice ; Dr F Godfroy ; X Goupil ; E Grandière ; M Grasset ; M Hébert ; K Laghouag ; P Laurencon ; C Lanchais ; P Leborgne ; J Leclerc ; P Le Goupil ; Dr P Le Grelle ; O Lepage ; M Lesage ; P Levecque ; V Levecque ; E Lieby ; M Livio ; C Marteau ; R Mazoyer ; F Mea ; M H Meheust ; I Meranger ; P Michelet ; P Morvillers ; P Mull ; S Nageilesen ; A Nicolas ; A Olivier ; P Pertusa ; A Ponsot ; C Puret ; E Quittet ; P Racape ; M Richert ; J Roch Gaillet ; M Sapin ; E Schramm ; O Simon ; Q Simonet ; J Texier ; T Touzaint ; P Trotereau ; S Trufer